



La Ligne d'Eau

St Marcel/Vernon



PROTOCOLE SANITAIRE

COVID-19

- Le taux d'encadrement est de 1 encadrant pour 9 pratiquants maximum.
- Le nombre maximal de nageurs par ligne d'eau est de 6.
- L'accès aux pratiquants du club LLO est soumis à la FMI (Fréquentation Maximale Instantanée) définie par le protocole en place : Les pratiquants du club LLO sont accueillis par ordre d'arrivée. Lors de créneaux partagés avec le public, les nageurs du club LLO seront intégrés à la fréquentation comme les autres usagers et pourront se voir refuser l'accès en cas d'atteinte du plafond défini.
- Le club LLO disposant de cartes pour ses adhérents, ceux-ci doivent IMPERATIVEMENT passer par les tripodes. Tout adhérent ne possédant pas sa carte se verra refuser l'accès au site et devra rester à l'extérieur.
 - La prise en charge des pratiquants se fait OBLIGATOIREMENT par un "réfèrent COVID" avant l'accès au bâtiment jusqu'au bassin (aucun pratiquant ne pourra attendre à l'intérieur du bâtiment). Le réfèrent est connu à J-1, ses coordonnées sont transmises à l'UCPA au moins 24h avant le créneau concerné.
- Aucun accompagnant (parents, frère et sœur, etc.) ne sera accepté dans le bâtiment.
- Les vestiaires collectifs sont fermés, les cabines individuelles et casiers devront être utilisés dans le cadre des parcours clients définis.
- Sur les créneaux occupés uniquement par les clubs, ces derniers se chargent de la désinfection des casiers et cabines avec les produits mis à disposition.
- Le club LLO bénéficie d'espace sur les plages pour déposer les sacs (côté plots de départ).